



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

Programme pluriannuel de restauration du Lerzy et de ses affluents

Tranche 2

Compte-rendu des réunions de chantier Du 16 Février 2017

• Lieu :	Hameau des Aumont – commune de Lerzy à 13h30			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du SIABOA			✓
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
HUTIN Philippe				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA	✓		
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre			✓
COMBA Bernard	Commune de Sorbais			✓
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	✓		
COMPAIN Romain		✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
FRAYON Thierry	Entente Oise-Aisne			✓
COZETTE Philippe	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru de Lerzy – Tranche 1 à 3 – a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

● AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Les travaux d'entretien et de restauration se poursuivent sur le ruisseau des Aumont (affluent rive droite du Lerzy). Les ouvriers se situent actuellement en amont du Bois-là-haut.
- Le maître d'œuvre, assisté du technicien du SIABOA, ont vérifié les linéaires de tronçon restaurés. Les actions de restauration sont adaptées à la végétation présente. Seuls les arbres morts ou présentant un risque de chute sont abattus. Les autres sujets sont majoritairement élagués ou étêtés (saule, charme, ...). Le bois est mis en tas en haut de berge et laissé à disposition du propriétaire.
- Il a été demandé au chef d'équipe de veiller à ne laisser aucune branche ou morceau de bois coupé dans le lit de la rivière ainsi de limiter la formation d'embâcle. La conservation des souches existantes et stabilisées en berge est cependant indispensable afin de conserver des habitats favorables à la vie piscicole et aquatique (poissons, invertébrés, ...)
- Quelques seuils anthropiques présents sur le ru des Aumonts ont été démantelés sur accord du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre. Ces seuils artificiels composés de piquets en fer et de tôles constituent des freins hydrauliques limitant la libre circulation des espèces aquatiques. De plus, les ouvrages favorisent le dépôt des sédiments en amont de ces derniers (envasement) et engendrent un colmatage des fonds du lit et une perte importante de diversité aquatique.
- La suppression de ces seuils a permis de supprimer l'effet bief en amont de ces seuils, de faire baisser le niveau d'eau et de restaurer la dynamique naturelle d'écoulement, indispensable au bon fonctionnement du cours d'eau.



Tronc coupé, oublié dans le fond du ruisseau



Etêtage de saule



Abattage de 17 peupliers mûtures au pied du cours d'eau

• REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- Aucune remarque complémentaire n'a été faite lors de cette réunion.
- Les ouvriers procéderont à l'abattage des peupliers en début de semaine 08.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 03.23.97.90.24

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu
le mardi 07 mars 2017, à 13h30

Hameau des Aumont, commune de Lerzy

Le service technique,

